



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES *Bassée-Montois*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Projets de Seine

Deux projets relatifs à l'aménagement de la Seine sont actuellement en cours.

1) Projet d'espaces endigués

Plaine alluviale à vocation inondable, la Bassée répond également à des enjeux nationaux. L'Etablissement public territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs réfléchit à la mise en place de casiers de rétention temporaire sur la Seine afin de lutter contre les risques d'inondation, en aval de Montereau et jusqu'à l'aval de Paris, liés à de fortes crues de l'Yonne et de la Seine.

Ce projet poursuit ainsi deux objectifs :

- un objectif de diminution des effets d'une inondation majeure en Ile-de-France, en stockant temporairement les eaux de la Seine dans des espaces endigués situés dans le lit majeur du fleuve dans la plaine de la Bassée aval
- un objectif de valorisation écologique de la zone humide remarquable, mais dégradée, de la Bassée aval.

Ce projet consiste à retenir les eaux de la Seine au moment du passage de la crue de l'Yonne en pompant et stockant dans des casiers l'eau de la Seine au moment du pic de crue. Cet aménagement serait constitué d'unités de stockages remplies par pompage lors de fortes crues. Le projet global est délimité sur 2 300 hectares d'aires de sur-stockage au plus près de la confluence, le volume stockable est de 55 millions de m³. L'ouvrage serait utilisé en moyenne tous les 7-10ans pendant 2 à 2,5 semaines. Il permet de réduire les niveaux d'eau de 20 à 50 cm selon les sites et les types de crues, et ainsi d'éviter chaque année, 70 millions d'euros de dommages sur les secteurs urbanisés situés en aval de Montereau-Fault-Yonne. Suite au débat public qui s'est tenu en 2012, l'EPTB Seine Grands Lacs a retenu la proposition de procéder à l'expérimentation préalable d'un site pilote. Le site pilote d'une capacité de 8.8 M. de m³ serait situé sur les communes de Châtenay-sur-Seine, Egligny, Gravon et Balloy. Ce projet est accompagné d'un panel de mesures de valorisation écologique. La réalisation des travaux est programmée à partir de 2021.



Carte des crues de la Seine



Projet Bassée

➔ [M'informer sur le projet](#)

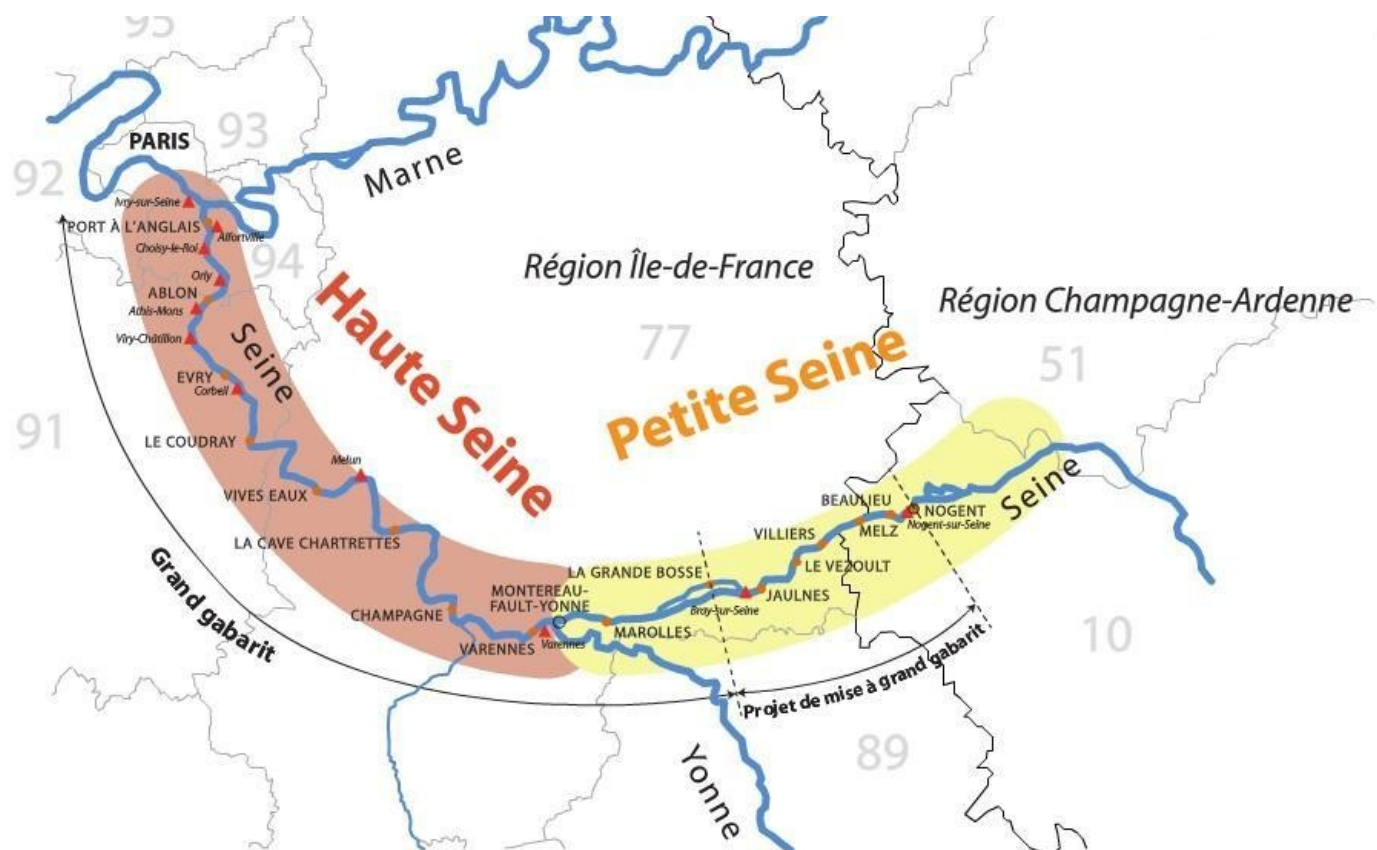
2) Projet de mise à Grand Gabarit

L'Etat envisage la mise en grand gabarit de la Seine entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine. Des études ont été diligentées pour que ces deux projets d'envergure nationale soient réalisés en cohérence.

Le projet, situé en Seine Amont, vise à étendre le réseau navigable à grand gabarit du bassin de la Seine. Il s'agit d'aménager un tronçon de 27 kilomètres à partir de l'écluse de la Grande Bosse (à l'aval immédiat de Bray-sur-Seine) de telle sorte que des péniches à grand gabarit puissent accéder aux ports de Nogent-sur-Seine.

Cet aménagement permettrait ainsi de relier sans rupture de charge Nogent-sur-Seine au bassin parisien et au-delà, aux ports du Havre et de Rouen et, via le futur canal Seine-Nord Europe, aux grands ports maritimes de l'Europe du nord. En augmentant les possibilités d'échanges par la voie d'eau, il stimulerait le développement économique local et répondrait aussi

i à l'objectif de progression des modes de transport alternatifs à la route, fixé par le Grenelle de l'environnement pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.



Carte Seine Grand Gabarit

➔ [M'informer sur le projet](#) 

➔ [Seine Grands Lacs - Enquête publique du 20 juin au 10 juillet 2020](#) 



Questions/Réponses sur le projet d'espaces endigués (/sites/cc-basseemontois.fr/files/media/downloads/sgl-
lettrehabitantsbasse-faq-231217-vf-pages.pdf)

PDF
6.4 Mo